

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE BONSON

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT

*Pour le préfet,
Le Secrétaire Général
SG 4522*

Philippe LOOS

Prescription du PPRIF : Arrêté préfectoral du 16 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2022

Enquête publique : du 30 janvier 2023 au 3 mars 2023

Approbation du PPRIF : Arrêté préfectoral du **26 JUIN 2023**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES-MARITIMES
SERVICE DÉPLACEMENTS RISQUES SÉCURITÉ



SOMMAIRE

Le dossier comprend :

- L'arrêté préfectoral prescrivant l'élaboration du PPRIF
- L'arrêté portant approbation du PPRIF
- Le rapport de présentation
- Le plan de zonage
- Le règlement et la carte des travaux rendus obligatoires
- Les cartes annexes :
 - Carte de l'aléa,
 - Carte de l'historique des feux de forêt,
 - Carte de la voirie,
 - Carte des points d'eau incendie,
 - Carte des enjeux.

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE BONSON

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT

PLAN DE ZONAGE


*Pour le préfet,
Le Secrétaire Général
SG 4522*
Philippe LOOS

Prescription du PPRIF : Arrêté préfectoral du 16 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2022

Enquête publique : du 30 janvier 2023 au 3 mars 2023

Approbation du PPRIF : arrêté préfectoral du **26 JUIN 2023**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES-MARITIMES

SERVICE DÉPLACEMENTS RISQUES SÉCURITÉ



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE BONSON

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT

RÈGLEMENT ET CARTE DES TRAVAUX RENDUS OBLIGATOIRES


*Pour le préfet,
Le Secrétaire Général
SG 4522*
Philippe LOOS

Prescription du PPRIF : Arrêté préfectoral du 16 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2022

Enquête publique : du 30 janvier 2023 au 3 mars 2023

Approbation du PPRIF : arrêté préfectoral du **26 JUIN 2023**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES-MARITIMES
SERVICE DÉPLACEMENTS RISQUES SÉCURITÉ



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

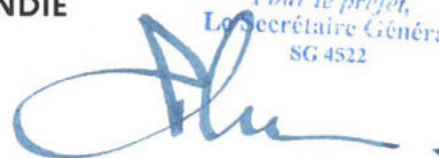
COMMUNE DE BONSON

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT

CARTES INFORMATIVES :

- CARTE DE L'ALÉA
- CARTE DE L'HISTORIQUE DES FEUX DE FORÊT
- CARTE DE LA VOIRIE
- CARTE DES POINTS D'EAU INCENDIE
- CARTE DES ENJEUX

*Pour le préfet,
Le Secrétaire Général
SG 4522*



Philippe LOOS

Prescription du PPRIF : Arrêté préfectoral du 16 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2022

Enquête publique : du 30 janvier 2023 au 3 mars 2023

Approbation du PPRIF : arrêté préfectoral du **26 JUIN 2023**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES-MARITIMES
SERVICE DÉPLACEMENTS RISQUES SÉCURITÉ

